

ASSEMBLÉE NATIONALE
17 juillet 2021

MODERNISATION DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES - (N° 4381)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 90

présenté par
M. Saint-Martin

ARTICLE 3

À l'alinéa 5, substituer aux mots :

« s'il »

les mots :

« si ce tiers ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel